# Informations générales

Email de contact : tatiana.boyon@cote-dor.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 08 février 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Communauté de communes de la plaine Dijonnaise

Si protocole de préfiguration : date de signature : 01 août 2021

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :

* Nom: Côte-d’Or, nature: departement, SIREN: 21
* Nom: CC de la Plaine Dijonnaise, nature: CC, SIREN: 200000925

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* SCOT
* SRADDET
* PCAET

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Convention globale CAF
* Contrat objectif territorial ADEME
* ANAH
* contrat canal de Bourgogne
* Contrat sur la coordination de l’action sociale au sens global avec le CD21
* Contrat agence de l’eau

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* France services
* Petits villes de demain

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* Orientation 1 :Accompagner les acteurs économiques dans leur dévellopement et promouvoir l’insertion par l’activité économique et l’emploi local
* Orientation 2 : Offrir des services adptés et de qualité à l’ensemble des administrés et répondre aux besoins sociaux des plus fragiles
* Orientation 3 : Devenir concrètement un lieu d’implantation et d’innovation de la transition et de la résilience écologiques
* Développer la qualité de l’accueil économique sur le territoire
* Créer et renforcer les liens avec les acteurs économiques locaux
* Développer le potentiel touristique de la Plaine Dijonnaise
* Offrir un service public de proximité pour accompagner et orienter les publics en difficulté en fonction de leur âge et des besoins identifiés, et faciliter leur insertion sociale et professionnelle
* Contribuer à lever les freins liés à la mobilité des publics les plus fragiles
* Soutenir le déploiement de projets et l’implantation de structures favorisant l’insertion par l’activité économique
* Accueillir et informer les familles du territoire
* Poursuivre la politique d’accueil petite enfance
* Sensibiliser sur les rythmes et besoins de l’enfant, dans les modes de transport et d’accueils
* Soutenir les parents d’adolescents
* Coordonner globalement l’action sociale
* Développer une épicerie sociale et solidaire
* Rendre accessible et attrayante la culture
* Agir en direction du logement et de l’hébergement des jeunes
* Adapter et développer l’offre locative sur le territoire
* Anticiper le vieillissement de la population et prévoirun parcours résidentiel pour les personnes âgées et une coordination de l’offre de services aux séniorss
* Proposer un espace propice au travailou aux études
* Favoriser l’accès aux droits et lutter contre la fracture numérique
* favoriser l’accès aux soins sur le territoire
* Communiquer sur l’offre de services sur le territoire
* Informer sur lse actions menées par la CCPD et ses partenaires
* Proposer un accueil et une animation socio-culturelles intergénérationnelles
* Coordonner les acteurs de la jeunesse et amplifier l’offre en direction des jeunes susr le territoire
* rénover et développer de nouvelles écoles
* Faire du monde agricole un moteur de la transition écologique
* Rendre aux administrés le goût de la production alimentaire
* Inscrire la biodiversité au sein du territoire
* Mettre en oeuvre les actions du PCAET
* Engager la rénovation énergétique des bâtiments publics
* Inciter la rénovation thermique des passoires énergétiques des particuliers
* Encourager et promouvoir l’utilisation de matériaux biosourcés et locaux
* Encadrer le développement de l’agrivoltaisme et des panneaux photovotaiques
* Agir pour développer les énergies renouvelables
* Rendre accueillant le territoire pour les mobilités douces
* redonner une importance au train
* Développer et coordonner l’offre de mobilité sur le territoire
* Développer lecovoiturage
* Informer les administrés
* Toucher le territoire et au delà
* Construire un aménagement du territoire durable
* Valoriser le gisement de biodéchets sur le territoire
* Donner une seconde vie aux objets
* Développer la pratique zéro déchet
* Favoriser l’éco-exemplarité

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Oui

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Circuits courts agricoles
* Pratique agricole durable, agro-écologie
* Restauration et alimentation durable
* Gestion, valorisation des déchets, réemploi
* Ecologie industrielle et économie collaborative
* Sensibilisation et animation de la transition
* Economie sociale et solidaire
* Emploi et Insertion
* Economie, production et consommation durable
* Production d’énergies renouvelables
* Efficacité énergétique
* Mobilités douces
* Organisation des déplacements
* Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
* Logistique et Fret
* Transports en commun
* Culture et patrimoine
* Espaces publics, espaces verts
* Sport
* Loisirs
* Formation professionnelle
* Education
* Usages et inclusion numériques
* Santé et soins
* Tiers Lieux
* Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
* Accès à un logement de qualité
* Tourisme durable
* Commerce, artisanat de proximité
* Soutien aux filières innovantes et de R&D
* Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau,chaleur…)
* Sûreté et sécurité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 7

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 40

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* Nom: Côte-d’Or, nature: departement, SIREN: 21
* Nom: CC de la Plaine Dijonnaise, nature: CC, SIREN: 200000925
* ADEME
* Caisse des Dépôts

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : aucune

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 1

Liste des partenaires socio-économiques : CAF, Conseil départementale de Côte d’Or, et la banque des territoie

Démarches de co-construction du CRTE : Ateliers et Concertation élus/techniciens

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

* Santé et soins
* Sensibilisation et animation de la transition

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : NC

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions : NC

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Oui

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale : NON

Mobilisation d’une ingénierie externe : NON

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€